

1 **LE FINANCEMENT DES PME/PMI EN CONTEXTE DE CRISE SÉCURITAIRE AU**  
2 **BURKINA FASO**

3 **Résumé**

4 Depuis 2015, le Burkina Faso traverse une **crise sécuritaire sans précédent** qui fragilise les  
5 PME/PMI, bien qu'elles constituent 85 % du tissu économique et 60 % de la main-d'œuvre.  
6 Cette recherche analyse les **contraintes de financement** exacerbées par la crise sécuritaire et  
7 propose des dispositifs de soutien résilients. En mobilisant un cadre théorique intégrant  
8 l'asymétrie d'information, la théorie de l'agence et l'économie de conflit, l'étude adopte une  
9 **méthodologie mixte** combinant une enquête quantitative auprès de **132 PME** et **12**  
10 **entretiens semi-directifs** avec des acteurs financiers et institutionnels.

11 Les résultats révèlent que le **risque sécuritaire est devenu une variable endogène** du crédit,  
12 provoquant une « stigmatisation territoriale » où les zones de conflit sont de facto exclues du  
13 financement. Seules 42 % des PME ont sollicité un crédit, illustrant un fort phénomène  
14 d'**auto-censure financière** lié aux anticipations de refus et aux exigences de garanties jugées  
15 excluantes. Les dispositifs publics actuels sont perçus comme lents et inadaptés aux réalités  
16 du terrain.

17 L'étude préconise une refonte de l'architecture financière par l'**institutionnalisation de fonds**  
18 **de garantie spécialisés** pour les zones fragiles, le développement de produits innovants  
19 comme l'**affacturage** ou la **finance islamique**, et un soutien accru à la **structuration**  
20 **comptable des entreprises**. En conclusion, le financement des PME doit être repositionné  
21 comme un **instrument stratégique de stabilisation nationale** et de résilience économique.

22 **Mots-clés** : PME/PMI, Financement, Crise sécuritaire, Burkina Faso, Rationnement du  
23 crédit, Résilience.

24

25 **1. INTRODUCTION**

26 Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à une crise sécuritaire sans précédent qui a  
27 profondément bouleversé son tissu économique et social. Cette situation a occasionné plus de  
28 2,1 millions de personnes déplacées internes, soit près de 10% de la population (UNHCR,  
29 2024), et fragilisé un environnement déjà marqué par des contraintes structurelles  
30 persistantes. Dans ce contexte de crises multidimensionnelle, les Petites et Moyennes  
31 Entreprises (PME) et Industries (PMI), qui représentent 85% des entreprises formelles et  
32 emploient 60% de la main-d'œuvre totale (Calice, 2023), constituent à la fois le maillon le  
33 plus vulnérable et le principal levier de résilience économique.

34 L'accès au financement, identifié comme l'obstacle majeur au développement des PME dans  
35 les pays fragiles et affectés par les conflits (Calice, 2023), se trouve exacerbé au Burkina  
36 Faso par la conjugaison de facteurs économiques, institutionnels et sécuritaires. Les théories  
37 économiques classiques sur l'asymétrie d'information (Stiglitz & Weiss, 1981) et le  
38 rationnement du crédit (Ghosh et al., 2000) prennent une dimension critique dans un  
39 environnement où la crise accroît considérablement la perception du risque par les prêteurs.  
40 En effet, seulement 19% des PME dans les pays fragiles disposent d'un prêt bancaire, contre  
41 38% dans les pays non fragiles (Calice, 2023), traduisant un écart substantiel en matière  
42 d'inclusion financière.

43 Malgré une croissance économique remontée à 3,6% en 2023 après la pandémie (BAD,  
44 2024), le Burkina Faso demeure confronté à une pauvreté croissante, passée de 41,4% en  
45 2018 à 43,2% en 2021 (BAD, 2024). Les dépenses sécuritaires élevées limitent les marges  
46 budgétaires disponibles pour le soutien aux PME, tandis que les perturbations des chaînes  
47 d'approvisionnement et la contraction des marchés locaux rendent les dispositifs de  
48 financement traditionnels largement inopérants. Cette situation appelle à repenser les  
49 mécanismes de financement à travers une approche innovante qui intègre le risque sécuritaire  
50 comme variable endogène plutôt que comme simple externalité (Bujones et al., 2013).

51 La présente recherche se propose donc de répondre à la question suivante : **Quels dispositifs  
52 de financement innovants et résilients peuvent être mis en œuvre pour soutenir les  
53 PME/PMI au Burkina Faso face aux contraintes exacerbées par la crise sécuritaire ?**

54 Pour y répondre, trois objectifs spécifiques sont poursuivis. Premièrement, cartographier les  
55 défis spécifiques rencontrés par les PME/PMI et les institutions financières dans les zones  
56 affectées, en documentant l'ampleur du déficit d'inclusion financière. Deuxièmement,  
57 identifier et évaluer les modèles de financement alternatifs (fonds de garantie, finance  
58 islamique, capital-risque d'impact) susceptibles de fonctionner dans un contexte de haute  
59 instabilité. Troisièmement, proposer un cadre de dispositif public-privé concret destiné aux  
60 décideurs pour faciliter le financement et l'accompagnement des PME/PMI.

61 Cette recherche se justifie à double titre. Sur le plan académique, elle contribue à enrichir la  
62 littérature sur l'économie de conflit en proposant un cadre d'analyse holistique du risque qui  
63 intègre des indicateurs de cohésion sociale et de gouvernance locale, dépassant ainsi les  
64 modèles classiques de risque de crédit inadaptés aux contextes fragiles (Beck, 2007). Sur le  
65 plan pratique, elle répond à un impératif stratégique pour le gouvernement burkinabè :

66 transformer le soutien aux PME en instrument de stabilisation nationale, capable de préserver  
67 le tissu social et d'offrir une alternative tangible à l'enrôlement dans les groupes armés,  
68 particulièrement pour les jeunes et les femmes entrepreneurs.

## 69 **2. CADRES THÉORIQUES MOBILISÉS**

70 La compréhension des contraintes de financement des PME/PMI en contexte de crise  
71 sécuritaire nécessite la mobilisation d'un ensemble de cadres théoriques complémentaires  
72 issus de l'économie financière, de la théorie de l'agence et de l'économie de conflit. Cette  
73 section présente les fondements conceptuels qui structurent notre analyse et justifie leur  
74 pertinence pour le contexte burkinabè.

### 75 **2.1. Théorie de l'asymétrie d'information et sélection adverse**

76 La théorie de l'asymétrie d'information, initiée par Akerlof (1970) dans son analyse du  
77 marché des "lemons" (véhicules d'occasion), constitue le socle théorique explicatif des  
78 dysfonctionnements des marchés du crédit. Akerlof (1970) démontre que lorsque les  
79 vendeurs détiennent des informations supérieures aux acheteurs sur la qualité des biens  
80 échangés, le marché peut s'effondrer par un processus de sélection adverse où seuls les  
81 produits de mauvaise qualité demeurent. Transposé au marché du crédit, ce phénomène  
82 explique pourquoi les prêteurs, incapables de distinguer les emprunteurs solvables des  
83 emprunteurs à risque, peuvent rationner le crédit plutôt que d'augmenter les taux d'intérêt  
84 (Stiglitz & Weiss, 1981).

85 Stiglitz et Weiss (1981) affinent cette analyse en démontrant que le rationnement du crédit  
86 peut persister comme équilibre de marché même en présence d'une demande excédentaire.  
87 Leur modèle établit que l'augmentation des taux d'intérêt peut aggraver la sélection adverse  
88 en dissuadant les emprunteurs les moins risqués et en favorisant l'aléa moral, conduisant ainsi  
89 les banques à préférer le rationnement quantitatif à l'ajustement par les prix. Dans le contexte  
90 des PME burkinabè, cette asymétrie informationnelle est exacerbée par l'absence de systèmes  
91 de crédit robustes, l'informalité comptable et l'instabilité sécuritaire qui rendent l'évaluation  
92 du risque particulièrement complexe (Calice, 2023).

### 93 **2.2. Théorie de l'agence et coûts d'intermédiation**

94 La théorie de l'agence, développée par Jensen et Meckling (1976), analyse les conflits  
95 d'intérêts inhérents aux relations contractuelles où une partie (le principal) délègue une  
96 autorité décisionnelle à une autre (l'agent). Dans la relation banque-PME, le prêteur  
97 (principal) ne peut parfaitement observer les actions de l'emprunteur (agent), créant des  
98 risques d'aléa moral où l'entrepreneur peut adopter des comportements opportunistes après  
99 l'octroi du crédit. Jensen et Meckling (1976) identifient trois catégories de coûts d'agence : les  
100 coûts de surveillance du principal, les coûts d'engagement de l'agent, et la perte résiduelle  
101 résultant de la divergence d'intérêts.

102 Pour les PME en zone de conflit, ces coûts d'agence sont démultipliés. L'instabilité sécuritaire  
103 accroît l'incertitude sur la viabilité des projets, complique la surveillance des emprunteurs et  
104 augmente le risque de détournement des fonds vers des usages non productifs (Ghosh et al.,  
105 2000). Les garanties collatérales, traditionnellement utilisées pour atténuer ces problèmes,  
106 perdent de leur efficacité lorsque les droits de propriété sont contestés et que l'exécution des  
107 contrats est compromise par la faiblesse institutionnelle.

108 **2.3. Théorie du rationnement du crédit en contexte de fragilité**

109 Le rationnement du crédit, défini comme la situation où certains emprunteurs se voient  
110 refuser l'accès au crédit malgré leur disposition à payer des taux d'intérêt plus élevés,  
111 constitue un problème structurel particulièrement aigu dans les pays en développement  
112 (Ghosh et al., 2000). Cette théorie distingue le rationnement microéconomique, qui fixe des  
113 limites de crédit individuelles, du rationnement macroéconomique, qui refuse aléatoirement  
114 l'accès au crédit à certains demandeurs.

115 Dans les pays fragiles et affectés par les conflits (FCS), Beck (2007) souligne que le  
116 rationnement du crédit affecte disproportionnellement les PME, qui ne représentent que 19%  
117 des bénéficiaires de prêts bancaires contre 38% dans les pays stables. Au Burkina Faso, cette  
118 contrainte est amplifiée par la perception accrue du risque sécuritaire, la contraction de  
119 l'activité économique dans les zones affectées, et la concentration du crédit disponible vers le  
120 secteur public et les grandes entreprises (BAD, 2024).

121 **2.4. Économie de conflit et fragilité étatique**

122 L'économie de conflit, théorisée notamment par Collier (2000) et Berdal et Malone (2000),  
123 analyse les dimensions économiques des guerres civiles et l'interaction entre ressources  
124 économiques et violence politique. Collier (2000) démontre que les conflits civils ne résultent  
125 pas principalement de griefs sociaux (théorie du *grievance*) mais plutôt d'opportunités  
126 économiques pour les groupes armés (théorie du *greed*). Cette perspective éclaire comment la  
127 dépendance aux ressources naturelles, la faiblesse du revenu national et l'exclusion  
128 économique créent des conditions propices à la persistance des conflits.

129 Berdal et Malone (2000) approfondissent cette analyse en montrant comment les agendas  
130 économiques structurent les dynamiques conflictuelles et perpétuent l'instabilité. Pour les  
131 PME, cette économie de guerre génère des externalités négatives multiples : perturbation des  
132 chaînes d'approvisionnement, taxation informelle par les groupes armés, destruction  
133 d'infrastructures et détérioration du capital social. La compréhension de ces mécanismes est  
134 essentielle pour concevoir des dispositifs de financement adaptés qui ne renforcent pas  
135 involontairement les économies de prédation.

136 **2.5. Finance entrepreneuriale en contexte de crise**

137 La théorie de la finance entrepreneuriale examine les contraintes spécifiques d'accès au  
138 capital auxquelles font face les entrepreneurs, particulièrement dans les environnements  
139 caractérisés par une forte incertitude (Kerr & Nanda, 2011). Myers (1984) propose la théorie

140 de la hiérarchie des financements (*pecking order theory*), selon laquelle les entreprises  
141 privilégient le financement interne, puis la dette, et en dernier recours les fonds propres  
142 externes, en raison des coûts d'asymétrie informationnelle croissants à chaque niveau.  
143 Dans les contextes de crise, Paulson et Townsend (2005) montrent que les contraintes  
144 financières s'intensifient dramatiquement, réduisant la création d'entreprises et la survie des  
145 entreprises existantes. Les innovations en microfinance, notamment dans les zones de conflit,  
146 démontrent néanmoins que des mécanismes alternatifs peuvent restaurer l'inclusion financière  
147 lorsqu'ils s'appuient sur le capital social, l'accompagnement non financier et l'adaptation  
148 contextuelle des produits (Chakma et al., 2017). La finance islamique, avec ses principes de  
149 partage des risques et d'interdiction de l'usure, offre également des pistes prometteuses pour  
150 des contextes où la confiance envers les institutions formelles est érodée.

## 151 **2.6. Modèle conceptuel intégratif adapté au contexte burkinabè**

152 L'intégration de ces cadres théoriques permet de proposer un modèle conceptuel holistique  
153 adapté aux spécificités du Burkina Faso. Ce modèle postule que le déficit de financement des  
154 PME résulte de l'interaction de quatre dimensions : (1) l'asymétrie informationnelle aggravée  
155 par l'informalité et l'instabilité, (2) les coûts d'agence et de transaction démultipliés par la  
156 faiblesse institutionnelle, (3) le risque sécuritaire endogène qui affecte simultanément l'offre  
157 et la demande de crédit, et (4) la destruction du capital social et des réseaux de confiance  
158 essentiels aux mécanismes informels de financement.

159 Ce cadre intégratif suggère que les solutions traditionnelles de facilitation du crédit (garanties  
160 publiques, amélioration de l'information) sont nécessaires mais insuffisantes. Il appelle à une  
161 approche multidimensionnelle qui traite simultanément la viabilité économique des PME, la  
162 réduction des asymétries informationnelles, le renforcement institutionnel, et la  
163 reconstruction du capital social comme variables interdépendantes. Cette perspective guide  
164 l'élaboration de dispositifs innovants qui intègrent le risque sécuritaire comme paramètre  
165 central plutôt que comme externalité à éviter.

## 166 **3. MÉTHODES D'ÉTUDE**

### 167 **3.1. Approche épistémologique et Design de recherche**

168 Cette recherche s'inscrit dans une posture de **positivisme modéré**, visant à identifier des  
169 régularités empiriques tout en reconnaissant la complexité des phénomènes sociaux et  
170 institutionnels observés dans les contextes fragiles (Creswell & Plano Clark, 2018). Elle  
171 adopte un **design de recherche mixte**, combinant des méthodes quantitatives et qualitatives  
172 afin de renforcer la validité interne et externe des résultats par triangulation des sources et des  
173 techniques (Denzin, 1978 ; Tashakkori & Teddlie, 2010).

174 L'étude repose sur une **enquête transversale multi-sites**, conduite dans plusieurs régions du  
175 Burkina Faso affectées à des degrés variables par la crise sécuritaire. Ce choix  
176 méthodologique permet de comparer les situations d'entreprises évoluant dans des

177 environnements territoriaux différenciés et d'analyser la manière dont l'insécurité reconfigure  
178 les mécanismes d'accès au financement (Beck, 2007 ; Calice, 2023). L'approche mixte est  
179 particulièrement indiquée pour l'étude du rationnement du crédit, qui combine à la fois des  
180 dimensions mesurables (accès au financement, performance, contraintes) et des mécanismes  
181 sous-jacents liés aux perceptions, pratiques et stratégies des acteurs (Stiglitz & Weiss, 1981).

### 182 **3.2. Population cible et Échantillonnage**

183 La population cible est constituée de trois catégories d'acteurs :

184 (i) les **PME/PMI formelles**, principales unités d'observation ;

185 (ii) les **institutions financières** (banques et structures assimilées) impliquées dans le  
186 financement des entreprises ;

187 (iii) les **décideurs et experts institutionnels** intervenant dans la conception ou la mise en  
188 œuvre des dispositifs de soutien aux PME.

189 Pour le volet quantitatif, un **échantillonnage stratifié raisonné** a été retenu afin d'assurer  
190 une représentation minimale des principaux secteurs d'activité et des zones géographiques,  
191 conformément aux recommandations méthodologiques pour les études en contextes fragiles  
192 où les bases de sondage exhaustives sont rarement disponibles (Calice, 2023 ; Saunders,  
193 Lewis, & Thornhill, 2019). L'échantillon est composé de **132 PME/PMI**.

194 Pour le volet qualitatif, un **échantillonnage intentionnel** a été privilégié, visant des acteurs  
195 disposant d'une expérience directe des problématiques de financement en contexte  
196 d'insécurité (Patton, 2015). Il comprend **12 entretiens semi-directifs** : 5 dirigeants de  
197 PME/PMI, 5 responsables d'institutions financières et 2 experts institutionnels.

### 198 **3.3. Collecte et Analyse de données**

#### 199 **Collecte des données**

200 Les données quantitatives ont été recueillies à l'aide d'un **questionnaire structuré**  
201 administré auprès de 132 PME/PMI. L'instrument couvre quatre dimensions principales :  
202 caractéristiques des entreprises, accès au financement, effets de la crise sécuritaire et  
203 indicateurs de performance et de résilience. Ce type d'outil est couramment mobilisé pour  
204 analyser empiriquement les contraintes financières des PME dans les pays en développement  
205 (Beck, 2007 ; Ghosh, Mookherjee, & Ray, 2000).

206 Les données qualitatives ont été collectées au moyen d'**entretiens semi-directifs**, permettant  
207 d'explorer en profondeur les pratiques bancaires, les stratégies d'adaptation des PME et les  
208 limites des dispositifs existants. Cette approche est adaptée à l'analyse des logiques d'acteurs

209 et des mécanismes institutionnels difficilement observables par enquête standardisée (Kvale  
210 & Brinkmann, 2015 ; Yin, 2018).

## 211 Analyse des données

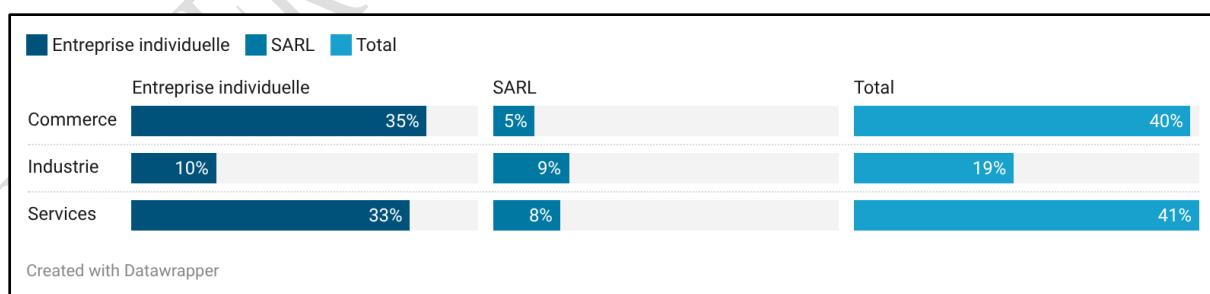
212 Les données quantitatives ont fait l'objet d'une **analyse statistique descriptive** (fréquences,  
213 moyennes, écarts-types) afin de caractériser l'échantillon et d'objectiver les contraintes  
214 d'accès au financement. Des **analyses multivariées** (régressions) ont ensuite été mobilisées  
215 pour examiner les relations entre exposition sécuritaire, accès au crédit et performance  
216 économique, conformément aux approches empiriques de l'étude du rationnement du crédit  
217 (Beck, 2007 ; Stiglitz & Weiss, 1981).

218 Les données qualitatives ont été traitées par **analyse thématique**, suivant un processus de  
219 codage itératif visant à identifier les régularités discursives, les divergences de points de vue  
220 et les mécanismes explicatifs sous-jacents (Braun & Clarke, 2006 ; Miles, Huberman, &  
221 Saldaña, 2014). Les verbatims ont été mobilisés pour contextualiser et interpréter les résultats  
222 statistiques, dans une logique de complémentarité méthodologique (Creswell & Plano Clark,  
223 2018).

## 224 4. RÉSULTATS

### 225 4.1. Caractéristiques des PME/PMI enquêtées

226 L'échantillon est constitué de cent trente-deux (132) PME/PMI formelles, majoritairement  
227 concentrées dans les **services (41%)** et le **commerce (40%)**, tandis que l'**industrie reste**  
228 **marginale (19%)**, confirmant la prédominance d'activités à faible intensité capitalistique  
229 (figure 1). Les **entreprises individuelles dominent (78%)**, traduisant un faible niveau de  
230 structuration juridique et financière.



232 *Figure 1: répartition des PME/PMI enquêtées par Secteur d'activité et par Forme juridique*

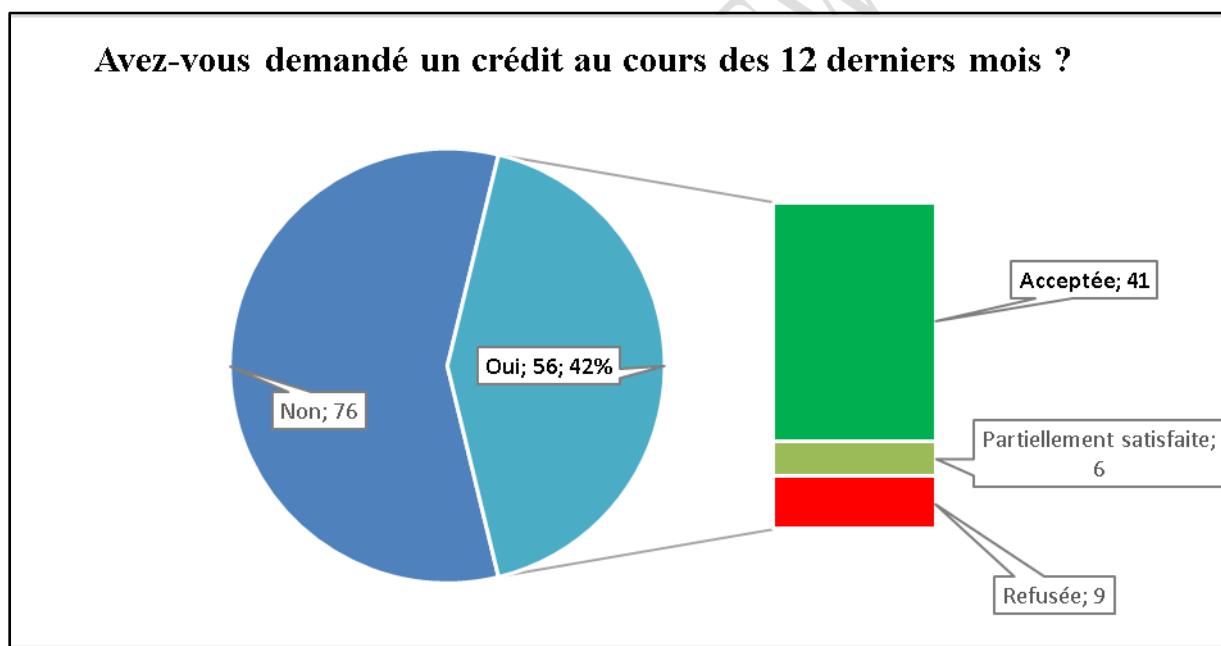
233 Les données qualitatives confirment que cette configuration constitue un facteur structurel de  
234 vulnérabilité. Du point de vue des institutions financières, la faible formalisation limite  
235 fortement la capacité d'évaluation du risque :

236 « *On se base un peu sur les chiffres qu'ils produisent, même si ces chiffres ne*  
237 *sont pas souvent vrais. Vu qu'ils ne sont pas trop formels, on n'accorde pas une*  
238 *confiance totale à ces chiffres, ce qui nous fait souvent douter.* »— Responsable  
239 risques Banque 1, Act\_Banq1

240 Du côté des entrepreneurs, la petite taille des structures est perçue à la fois comme une  
241 fragilité et comme un facteur de flexibilité, permettant une adaptation rapide aux chocs  
242 sécuritaires, mais au prix d'une **capacité d'investissement extrêmement limitée**.

#### 243 **4.2. Défis d'accès au financement en zones affectées**

244 Seules **42% des PME** déclarent avoir sollicité un crédit au cours des douze derniers mois  
245 (figure 2). Ce taux relativement faible suggère un phénomène d'**auto-censure financière**,  
246 largement confirmé par les entretiens. Plusieurs dirigeants affirment renoncer volontairement  
247 aux démarches bancaires en raison d'anticipations quasi systématiques de refus. Pourtant  
248 **73% des demandes de crédit ont été acceptées**.



250 *Figure 2: PME ayant sollicité un crédit au cours des douze derniers mois*

251 Les principales contraintes quantitativement identifiées (garanties élevées, procédures  
252 complexes, coût du crédit) trouvent une correspondance directe dans les discours des acteurs  
253 bancaires. Les garanties sont décrites non seulement comme un instrument financier, mais  
254 comme un outil de discipline :

255 « *La garantie est juste un moyen de contrainte. Si vous n'avez pas un moyen de*  
256 *contrainte sur le client, il fait ce qu'il veut avec l'argent. C'est une pression*  
257 *derrière le client pour qu'il travaille à rembourser.* »— Responsable risques  
258 Banque 2, Act\_Banq2.

259 Pour les entrepreneurs, ces exigences sont perçues comme **excluantes**, en particulier pour les  
260 jeunes entreprises ne disposant pas d'actifs hypothécaires :

261 « *On nous demande 10 à 15 % de caution liquide avant même de parler du  
262 projet. Pour une jeune PME, c'est déjà la fin du projet avant qu'il ne commence.* »— Dirigeant de PME, BTP

264 Ces résultats confirment empiriquement un **rationnement du crédit non-prix**, dans lequel  
265 les conditions d'accès constituent un mécanisme de sélection plus dissuasif que les taux  
266 d'intérêt.

#### 267 **4.3. Impact de la crise sécuritaire sur les institutions financières**

268 Les analyses statistiques montrent que les PME les plus exposées aux perturbations  
269 sécuritaires sollicitent moins de crédits et subissent pourtant moins de refus. Les entretiens  
270 révèlent que la crise a profondément transformé la **cartographie du risque bancaire**,  
271 produisant des zones de fait exclues du financement.

272 « *Aujourd'hui, certaines zones sont automatiquement classées à risque. Même  
273 avec un bon marché, on n'accompagne pas, parce qu'on sait que si le site  
274 devient inaccessible, tout s'arrête.* »— Cadre de banque, Act\_Banq3

275 Les banques identifient trois mécanismes majeurs de défaillance induits par l'insécurité :  
276 (1) l'avortement des projets avant exécution,

277 (2) l'abandon de chantiers en cours,

278 (3) le blocage des paiements finaux.

279 Un dirigeant d'entreprise témoigne de cette stigmatisation territoriale :

280 « *Dès que le marché est à Orodara ou Solenzo, on ne regarde même plus le  
281 dossier. On nous dit directement que la zone est rouge et très éloignée de  
282 Ouagadougou.* »— Dirigeant PME, BTP

283 Ces éléments confirment que le risque sécuritaire est devenu une **variable endogène du  
284 risque de crédit**, affectant simultanément l'offre bancaire et les décisions d'investissement  
285 des PME.

#### 286 **4.4. Évaluation des dispositifs existants**

287 L'enquête quantitative met en évidence une **connaissance limitée** des dispositifs publics de  
288 soutien aux PME. Les entretiens précisent que ces mécanismes sont perçus comme lents,  
289 centralisés et peu adaptés aux contraintes des zones affectées.

290        « *Il y a beaucoup de fonds, mais sur le terrain on ne voit pas vraiment leur*  
291        *impact. Les procédures sont lourdes et les risques sécuritaires ne sont pas pris*  
292        *en compte.* »— Expert institutionnel

293        En conséquence, les PME se replient vers des solutions alternatives : microfinance, tontines,  
294        finance islamique, crédit fournisseur. Un entrepreneur explique :

295        « *Quand les banques ferment, on travaille avec les fournisseurs, avec la famille,*  
296        *parfois avec la finance islamique. Ce n'est pas idéal, mais au moins ça permet*  
297        *de respirer.* »— Dirigeant PME, commerce

298        Ces pratiques traduisent l'émergence d'un **écosystème financier hybride**, combinant  
299        mécanismes formels et informels.

#### 300        **4.5. Modèles alternatifs identifiés (fonds de garantie, finance islamique, capital-risque)**

301        Les analyses multivariées montrent que la taille, la structuration juridique et l'exposition  
302        sécuritaire sont fortement associées à l'accès au crédit. L'accès au financement est également  
303        positivement corrélé à la performance économique et à la création d'emplois.

304        Les entretiens permettent d'identifier des **innovations émergentes**. Les banques privilégient  
305        désormais des produits à faible risque d'exécution, notamment l'affacturage :

306        « *Aujourd'hui, on préfère financer ce qui est déjà réalisé et que le client a soumis*  
307        *ses factures pour paiement. Comme ça, le risque sécuritaire est beaucoup plus*  
308        *faible car le marché a été exécuté.* »— Responsable risques Banque 2,  
309        Act\_Banq2.

310        Par ailleurs, certaines institutions intègrent explicitement les dynamiques de sécurisation  
311        territoriale dans l'analyse du risque :

312        « *Quand une zone est en voie de sécurisation, on peut recommencer à*  
313        *financer les projets dans cette zone. La reconquête devient un indicateur*  
314        *financier. On tient compte de la stratégie militaire dans l'analyse.* »— Cadre de  
315        banque, Act\_Banq3.

316        Enfin, plusieurs acteurs soulignent le potentiel des modèles de filière structurée, à l'image du  
317        coton, pour restaurer la bancabilité :

318        « *Quand la filière est organisée, comme dans le coton, la banque est rassurée.*  
319        *On peut reproduire ça pour d'autres secteurs.* »— Expert sectoriel

320        Ces résultats montrent que la résilience financière ne dépend pas uniquement de nouveaux  
321        produits, mais d'une **reconfiguration de l'architecture de confiance**, intégrant le risque  
322        sécuritaire, la structuration sectorielle et l'accompagnement non financier.

323 **5. DISCUSSION**

324 Cette recherche avait pour objectif d'analyser les contraintes d'accès au financement des  
325 PME/PMI burkinabè en contexte de crise sécuritaire et d'identifier les leviers de dispositifs  
326 financiers plus résilients. Les résultats empiriques, issus de la triangulation entre données  
327 quantitatives et qualitatives, confirment que la crise sécuritaire agit comme un **facteur**  
328 **structurant du rationnement du crédit**, transformant profondément les mécanismes  
329 classiques de financement des PME.

330 **5.1. Rationnement du crédit et intensification des asymétries informationnelles**

331 Les résultats montrent que moins de la moitié des PME ont sollicité un crédit au cours des  
332 douze derniers mois, et que celles qui opèrent dans des zones fortement affectées sont à la  
333 fois moins enclines à formuler des demandes et plus exposées aux refus. Ce double  
334 phénomène d'auto-exclusion et de refus bancaire illustre parfaitement la dynamique de  
335 **rationnement du crédit** décrite par **Stiglitz et Weiss (1981)**. Conformément à leur modèle,  
336 l'ajustement par les taux d'intérêt apparaît insuffisant pour compenser l'incertitude accrue,  
337 conduisant les banques à privilégier des mécanismes non-prix – garanties excessives,  
338 sélection géographique, durcissement des critères – pour limiter leur exposition.

339 Les entretiens révèlent que l'insécurité exacerbé l'**asymétrie d'information ex ante**, en  
340 fragilisant la fiabilité des états financiers et en rendant imprévisible la viabilité des projets.  
341 Cette situation confirme empiriquement la thèse selon laquelle l'instabilité institutionnelle et  
342 territoriale accentue la sélection adverse et l'aléa moral, rendant les outils classiques  
343 d'évaluation du risque largement inopérants. Ainsi, le rationnement observé ne relève pas  
344 uniquement d'une pénurie de liquidités, mais d'un **effondrement partiel des mécanismes de**  
345 **confiance**, au cœur de la relation banque–PME.

346 **5.2. Fragilité, exclusion financière et trappe de sous-développement des PME**

347 Les constats empiriques rejoignent étroitement l'analyse de **Beck (2007)** et de **Calice (2023)**  
348 sur les pays fragiles et affectés par les conflits. La forte prévalence d'entreprises  
349 individuelles, la faiblesse de la structuration comptable et la concentration sectorielle dans  
350 des activités peu capitalistiques confirment l'existence d'un tissu entrepreneurial  
351 particulièrement exposé aux contraintes financières. Comme le souligne Beck, les PME des  
352 contextes fragiles sont structurellement pénalisées par un accès limité au crédit, ce qui les  
353 enferme dans une trajectoire de faible productivité, d'autofinancement contraint et de  
354 vulnérabilité accrue.

355 Les résultats montrent que cette dynamique est amplifiée au Burkina Faso par un phénomène  
356 de **stigmatisation territoriale**, où certaines zones deviennent de facto inéligibles au  
357 financement bancaire. Cette exclusion spatialisée du crédit alimente ce que Calice (2023)  
358 qualifie de « trappe de fragilité financière », dans laquelle l'absence de financement réduit la  
359 capacité d'adaptation des PME, accroît leur probabilité de défaillance et renforce en retour

360 l'aversion au risque des prêteurs. Il s'agit d'un **équilibre de sous-financement auto-**  
361 **entretenu**, difficilement réversible par des instruments de politique de crédit conventionnels.

### 362 **5.3. Économie de conflit, géographie du risque et endogénéisation de l'insécurité**

363 L'un des apports majeurs de cette étude réside dans la mise en évidence du rôle central du  
364 **risque sécuritaire comme variable endogène du financement**, ce qui prolonge les analyses  
365 de l'**économie de conflit** développées par **Collier (2000)**. Alors que Collier souligne le lien  
366 entre fragilité économique et persistance des conflits, nos résultats montrent que l'insécurité  
367 ne constitue pas seulement un choc exogène, mais un paramètre structurant des décisions  
368 financières.

369 Les mécanismes identifiés – avortement des projets, abandon de chantiers, blocage des  
370 paiements – traduisent une **mutation de la géographie financière**, où le territoire devient un  
371 déterminant majeur de la bancabilité. Cette territorialisation du risque transforme le crédit en  
372 un instrument de sélection spatiale, produisant des zones d'exclusion financière qui  
373 coïncident largement avec les zones de vulnérabilité sécuritaire. Ce constat conforte  
374 l'hypothèse selon laquelle le sous-financement des PME peut indirectement contribuer à la  
375 persistance de l'instabilité, en affaiblissant les opportunités économiques locales et les  
376 capacités de résilience communautaire, comme l'anticipait Collier.

### 377 **5.4. Limites des dispositifs classiques et nécessité d'une innovation institutionnelle**

378 L'évaluation empirique des dispositifs existants met en évidence leur faible lisibilité et leur  
379 inadéquation perçue, confirmant les limites des approches centrées sur des fonds publics de  
380 soutien ou des mécanismes de garantie faiblement opérationnalisés. Ces résultats prolongent  
381 les observations de **Calice (2023)**, selon lesquelles les instruments traditionnels de facilitation  
382 du crédit sont largement insuffisants dans les contextes FCS lorsqu'ils ne traitent pas  
383 simultanément les déficits d'information, la structuration des PME et le partage effectif du  
384 risque.

385 Les pratiques émergentes identifiées – affacturage, financement adossé à l'exécution,  
386 intégration des dynamiques de sécurisation territoriale, structuration sectorielle inspirée du  
387 modèle des filières – illustrent un glissement progressif d'une logique de crédit classique vers  
388 une **logique de dispositifs**. Cette évolution rejoint la perspective de Beck (2007), qui plaide  
389 pour des architectures financières hybrides combinant instruments financiers,  
390 accompagnement non financier et gouvernance institutionnelle renforcée.

### 391 **5.5. Vers un cadre conceptuel de la finance résiliente en contexte de conflit**

392 Sur le plan théorique, cette recherche permet de proposer une lecture intégrative reliant  
393 rationnement du crédit, fragilité étatique et économie de conflit. Les résultats suggèrent que  
394 la finance des PME en contexte sécuritaire ne peut être comprise uniquement à travers les

395 modèles standards d’intermédiation. Elle relève d’un **régime spécifique de finance de**  
396 **fragilité**, caractérisé par :

- 397 (i) une intensification des asymétries informationnelles,
- 398 (ii) une territorialisation du risque,
- 399 (iii) une centralité des dispositifs de confiance et de gouvernance,
- 400 (iv) une imbrication étroite entre dynamiques économiques et sécuritaires.

401 Dans cette perspective, les dispositifs innovants ne constituent pas de simples produits  
402 financiers, mais des **mécanismes institutionnels de reconstruction du capital de confiance**,  
403 capables de réduire simultanément le risque perçu, les coûts d’agence et l’incertitude  
404 contextuelle. Ce déplacement analytique prolonge Stiglitz & Weiss (1981) sur le  
405 rationnement, Beck (2007) et Calice (2023) sur la fragilité financière, et Collier (2000) sur les  
406 liens entre exclusion économique et instabilité.

407

## 408 6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

### 409 6.1. Conclusion

410 Cette recherche avait pour ambition d’analyser les contraintes d’accès au financement des  
411 PME/PMI burkinabè dans un contexte marqué par une crise sécuritaire prolongée, et  
412 d’identifier les conditions d’émergence de dispositifs financiers plus résilients. En mobilisant  
413 une approche méthodologique mixte, combinant enquête quantitative et entretiens semi-  
414 directifs, l’étude met en évidence que la crise sécuritaire ne constitue pas un simple facteur  
415 exogène de dégradation de l’environnement des affaires, mais qu’elle agit comme une  
416 **variable endogène du système de financement**, reconfigurant en profondeur les logiques  
417 d’évaluation du risque, d’octroi de crédit et de bancabilité des PME.

418 Les résultats empiriques confirment l’existence d’un **rationnement du crédit structurel**,  
419 conforme aux prédictions de Stiglitz et Weiss, mais dont l’intensité est exacerbée par la  
420 fragilité institutionnelle et territoriale. Ce rationnement ne se manifeste pas uniquement par  
421 des refus explicites, mais également par un phénomène d’auto-exclusion des entrepreneurs,  
422 qui renoncent à solliciter un financement en anticipant des conditions jugées inaccessibles.  
423 Ce processus contribue à l’enfermement des PME dans une trajectoire de sous-  
424 investissement, limitant leurs capacités de croissance, d’innovation et de création d’emplois.

425 L’étude enrichit par ailleurs la littérature sur la fragilité et l’économie de conflit en montrant  
426 que l’insécurité produit une **territorialisation du risque financier**, transformant certaines  
427 zones en espaces d’exclusion bancaire. Cette géographie financière du conflit renforce les  
428 déséquilibres régionaux, affaiblit les économies locales et peut, indirectement, alimenter les  
429 dynamiques d’instabilité. À l’inverse, les résultats suggèrent que l’accès au financement

430 constitue un **levier central de résilience économique**, associé à de meilleures performances  
431 et à une plus grande capacité d'adaptation des PME.

432 Sur le plan théorique, cette recherche propose une lecture intégrative de la finance des PME  
433 en contexte de fragilité, articulant rationnement du crédit, asymétries informationnelles et  
434 économie de conflit. Elle met en évidence la nécessité de dépasser une approche strictement  
435 bancaire pour concevoir des **dispositifs institutionnels de confiance**, combinant instruments  
436 financiers, structuration sectorielle, accompagnement non financier et mécanismes explicites  
437 de partage du risque sécuritaire. Ce déplacement analytique contribue à l'émergence d'un  
438 champ encore peu exploré : celui de la **finance entrepreneuriale en contexte de haute**  
439 **instabilité**.

## 440 **6.2. Recommandations opérationnelles**

441 À la lumière des résultats, les recommandations suivantes sont formulées à l'attention des  
442 pouvoirs publics, des institutions financières et des partenaires techniques et financiers.

### 443 1. Institutionnaliser des mécanismes de partage du risque sécuritaire

444 Il est impératif de créer ou de réformer des **fonds de garantie spécialisés pour les zones**  
445 **fragiles**, dotés d'une gouvernance autonome, de procédures rapides et de critères  
446 transparents. Ces mécanismes devraient intégrer explicitement le risque sécuritaire dans leurs  
447 modèles d'intervention, en couvrant non seulement le risque de défaut classique, mais  
448 également les risques d'interruption d'activité liés à l'inaccessibilité des zones. L'objectif est  
449 de transformer un risque systémique aujourd'hui supporté individuellement par les banques  
450 en un **risque mutualisé à l'échelle nationale ou régionale**.

### 451 2. Promouvoir des dispositifs financiers adaptés aux contextes instables

452 Les résultats plaident en faveur du développement de produits à **faible risque d'exécution**,  
453 tels que l'affacturage, le financement adossé aux factures, les crédits progressifs ou les  
454 mécanismes de paiement sécurisé. Ces instruments réduisent l'exposition des banques aux  
455 chocs sécuritaires et permettent de restaurer un minimum de fluidité financière.  
456 Parallèlement, l'intégration de solutions de **finance islamique** et de **financement**  
457 **participatif encadré** offrirait des alternatives crédibles aux entrepreneurs exclus du système  
458 bancaire classique.

### 459 3. Structurer les PME et réduire les asymétries informationnelles

460 L'État et les partenaires techniques devraient investir massivement dans la **structuration des**  
461 **PME** : appui à la tenue de comptabilités numériques, labellisation progressive des  
462 entreprises, accompagnement à la formalisation juridique et fiscale. La création d'un  
463 **certificat de PME éligible** ou d'un score de maturité entrepreneuriale permettrait de réduire  
464 les coûts d'information pour les banques et de restaurer la confiance. La digitalisation des

465 données financières et contractuelles apparaît à cet égard comme un levier stratégique  
466 majeur.

467 4. Développer des approches sectorielles et territorialisées

468 Les expériences réussies de filières structurées, à l'image du secteur cotonnier, suggèrent la  
469 pertinence d'approches **sectorielles intégrées**, associant organisations professionnelles,  
470 acheteurs, assureurs et banques. La réplication de ces modèles dans d'autres secteurs (BTP,  
471 agro-transformation, logistique, énergie) permettrait de mutualiser le risque, de sécuriser les  
472 débouchés et de renforcer la bancabilité des PME. De même, la mise en place de **pôles**  
473 **économiques sécurisés** pourrait constituer une base territoriale de relance du financement.

474 5. Repositionner le financement des PME comme instrument de stabilisation

475 Enfin, le financement des PME devrait être reconnu comme un **outil stratégique de**  
476 **stabilisation économique et sociale**. L'intégration explicite des politiques de soutien aux  
477 PME dans les stratégies nationales de résilience et de reconquête territoriale permettrait de  
478 dépasser une logique strictement économique pour inscrire le crédit dans une vision de  
479 reconstruction du tissu productif et du capital social. Les bailleurs et institutions  
480 multilatérales ont un rôle clé à jouer dans la conception de dispositifs hybrides associant  
481 sécurité, gouvernance et développement entrepreneurial.

482 **6.3. Limites et perspectives de recherche**

483 Cette étude repose sur un échantillon restreint et sur des données transversales, ce qui limite  
484 la portée inférentielle des résultats. Des recherches longitudinales, élargies à plusieurs pays  
485 sahéliens, permettraient de mieux appréhender les dynamiques d'adaptation des systèmes  
486 financiers en contexte de conflit. De futures investigations pourraient également mobiliser  
487 des méthodes quasi-expérimentales pour évaluer l'impact réel de dispositifs innovants sur la  
488 survie, la croissance et la contribution sociale des PME.

489  
490  
491  
492

493 RÉFÉRENCES

- 494 Akerlof, G. A. (1970). The market for "lemons": Quality uncertainty and the market  
495 mechanism. *Quarterly Journal of Economics*, 84(3), 488-500.  
496 <https://doi.org/10.2307/1879431>
- 497 Banque Africaine de Développement. (2024). *Perspectives économiques au Burkina Faso*.  
498 <https://www.afdb.org/fr/countries/west-africa/burkina-faso/burkina-faso-economic-outlook>
- 500 Beck, T. (2007). Financing constraints of SMEs in developing countries: Evidence,  
501 determinants and solutions. Dans *Financing innovation-oriented businesses to  
502 promote entrepreneurship* (pp. 1-35). Tilburg University.
- 503 Berdal, M., & Malone, D. M. (Eds.). (2000). *Greed and grievance: Economic agendas in  
504 civil wars*. Lynne Rienner Publishers.
- 505 Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research  
506 in Psychology*, 3(2), 77–101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- 507 Bujones, A. K., Jaskiewicz, K., Linakis, L., & McGirr, M. (2013). A framework for  
508 analyzing resilience in fragile and conflict-affected situations. Columbia  
509 University/SIPA.
- 510 Calice, P. (2023). Unlocking SME finance in fragile and conflict affected situations. *Policy  
511 Research Working Paper No. 10363*. Banque mondiale.  
512 <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099351103142316396/pdf/IDU021ba8d170d7d8041d808fae039c668326869.pdf>
- 514 Chakma, H., Coppel, E., Diallo, A., & Tubbs, R. (2017). *Financial inclusion and resilience: How BRAC's microfinance program recovered from the West African Ebola crisis*.  
515 Financial Inclusion Initiative Case Study.  
516 [https://www.findevgateway.org/sites/default/files/publications/files/rflessonslearned\\_10-25-17.pdf](https://www.findevgateway.org/sites/default/files/publications/files/rflessonslearned_10-25-17.pdf)
- 519 Collier, P. (2000). Economic causes of civil conflict and their implications for policy. *Oxford  
520 Economic Papers*, 56(4), 563-573.
- 521 Creswell, J. W., & Plano Clark, V. L. (2018). Designing and conducting mixed methods  
522 research (3rd ed.). Sage Publications.
- 523 Denzin, N. K. (1978). The research act: A theoretical introduction to sociological methods  
524 (2nd ed.). McGraw-Hill.
- 525 Ghosh, P., Mookherjee, D., & Ray, D. (2000). Credit rationing in developing countries: An  
526 overview of the theory. Dans D. Mookherjee & D. Ray (Eds.), *A reader in  
527 development economics* (pp. 383-401). Blackwell Publishers.
- 528 Jensen, M. C., & Meckling, W. H. (1976). Theory of the firm: Managerial behavior, agency  
529 costs and ownership structure. *Journal of Financial Economics*, 3(4), 305-360.  
530 [https://doi.org/10.1016/0304-405X\(76\)90026-X](https://doi.org/10.1016/0304-405X(76)90026-X)
- 531 Kerr, W. R., & Nanda, R. (2011). Financing constraints and entrepreneurship. Dans D.  
532 Audretsch, O. Falck, S. Heblich, & A. Lederer (Eds.), *Handbook of research on  
533 innovation and entrepreneurship* (pp. 88-103). Edward Elgar Publishing.
- 534 Kvale, S., & Brinkmann, S. (2015). InterViews: Learning the craft of qualitative research  
535 interviewing (3rd ed.). Sage Publications.
- 536 Miles, M. B., Huberman, A. M., & Saldaña, J. (2014). Qualitative data analysis: A methods  
537 sourcebook (3rd ed.). Sage Publications.
- 538 Myers, S. C. (1984). The capital structure puzzle. *Journal of Finance*, 39(3), 575-592.  
539 <https://doi.org/10.1111/j.1540-6261.1984.tb03646.x>

- 540 Patton, M. Q. (2015). Qualitative research & evaluation methods (4th ed.). Sage Publications.
- 541 Paulson, A. L., & Townsend, R. M. (2005). Financial constraints and entrepreneurship:
- 542 Evidence from the Thai financial crisis. *Economic Perspectives*, 29(3), 34-48.
- 543 Saunders, M., Lewis, P., & Thornhill, A. (2019). Research methods for business students (8th
- 544 ed.). Pearson Education.
- 545 Stiglitz, J. E., & Weiss, A. (1981). Credit rationing in markets with imperfect information.
- 546 *American Economic Review*, 71(3), 393-410.
- 547 Tashakkori, A., & Teddlie, C. (2010). Mixed methodology: Combining qualitative and
- 548 quantitative approaches. Sage Publications.
- 549 UNHCR. (2024). Annual results report 2024 - Burkina Faso.
- 550 [https://www.unhcr.org/sites/default/files/2025-06/burkina\\_faso\\_arr\\_2024.pdf](https://www.unhcr.org/sites/default/files/2025-06/burkina_faso_arr_2024.pdf)
- 551 Yin, R. K. (2018). Case study research and applications: Design and methods (6th ed.). Sage
- 552 Publications.